

Compte rendu de séance

Conseil Municipal du 23 Mai 2018

Présents :

Vincent CHANTREAU, Didier CHAPOULIE, Jean-Louis CHAULIAGUET, Gisèle CHEVALLIER, Yves DELLAC, Laurent MARTIN, Jean-Charles MAZEYRAC, Ariane PEYRONIE, Jean-Claude FOURSAC, Marc MORAND

Absents : Jacques DEMEUZOY

Excusés : Jacques DEMEUZOY

A débuté à 20h30

Secrétaire de séance : Gisèle CHEVALLIER

Point 01 – Nomination d'une nouvelle Directrice de régie des Transports

Vu l'exposé du Maire en séance,

Vu l'obligation pour l'organisation du transport scolaire par la Commune de Fons de nommer une directrice de régie de transport.

Vu la fin de fonction de l'actuelle directrice de régie de transport, Mme BESNIER Nathalie au 31 mai 2018,

Le Conseil Municipal décide :

- de nommer en remplacement Mme MAUCOURANT Virginie à partir du 1er juin 2018, directrice de la régie de transport.

Voté à l'unanimité.

Point 02 – Questions diverses

Monsieur le maire donne au Conseil les informations suivantes :

A/ Le gîte communal a fait l'objet d'un « gros nettoyage ». Il faudra penser à remplacer la literie.

Une baisse des réservations est constatée ce printemps-ci.

B/ Une rencontre s'est tenue avec les représentants de l'association Crescendo. M. Bernard BOUCAULT a réussi à obtenir l'inscription de la commune dans le cadre de la programmation du « Festival des cordes » des rencontres de Figeac.

Cela se traduit notamment par l'organisation d'un concert à l'église le 19 Août prochain. Ce dernier est organisé à la fin d'une formation estivale de MASTER CLASSE. Il se tiendra en 2 parties avec un pique-nique sur place vers 19h00-19h30.

Il est proposé au Conseil de participer au financement de ce pique-nique à hauteur de 150.00 €.

Voté à l'unanimité.

C/ Salon BIO :

Monsieur le maire rappelle qu'il s'agit d'une manifestation organisée conjointement entre la mairie et Madame Jacky EGLEMANN.

L'incidence financière pour la collectivité est très faible. Nous finançons les affiches qui sont chaque année remboursées par les redevances payées par les exposants.

D/ Il faut d'urgence installer un interrupteur en bas de l'escalier à l'extérieur de la salle des fêtes.

E/ Circulation des motos sur le chemin de ronde :

Après un long débat, le Conseil décide de sursoir à la décision et de ne pas interdire la circulation des motos sur le chemin de ronde.

Ce point sera abordé de nouveau dans le mois à venir.

Fin du Conseil Municipal clôturé à :

A collection of handwritten signatures in black and blue ink. The signatures are arranged in a loose, overlapping pattern. Some are clearly legible, such as 'Chevalier' in black ink at the top, and 'Dolke' and 'Monges' in blue ink below it. Other signatures are more stylized and less legible, including one that appears to be 'J. D.' and another that looks like 'A. G.'.